

André DELAHAYE
Député sortant

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 11 MARS 1973

3e Circonscription de l'Eure

UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

Les chiffres parlent !

Ont obtenu au premier tour :

Majorité (DELAHAYE + SCHNEIDER) : 13 818 voix

Candidat soutenu par les Réformateurs (MONTAGNE) : 12 904 voix

La Majorité de Georges POMPIDOU est nettement en tête.

Le retrait de M. MONTAGNE s'impose.

S'il se maintenait, le risque communiste serait grand.

Les électeurs ne voudront pas du communisme dans la circonscription.

Pour le progrès dans la liberté :
Le 11 mars prochain

Ils voteront DELAHAYE

Le dimanche 11 mars, vous approuverez le programme que je vous propose :

- **La retraite au taux plein à 60 ans.**
- **Le doublement du minimum vieillesse et l'abrogation de la référence à l'obligation alimentaire.**
- **L'amélioration des aides aux handicapés.**
- L'adaptation des offres aux demandes d'emploi par la formation professionnelle.
- L'augmentation du niveau de vie de 25 %.
- Le logement ou le relogement de 10 millions de Français.
- L'achèvement des adductions d'eau, des assainissements.
- La construction de 4 000 km d'autoroutes.
- Le doublement du nombre des abonnés au téléphone.
- La garantie des prix agricoles assurant une juste rémunération du travail.
- La progression parallèle du traitement des fonctionnaires et des salariés du secteur privé. La suppression des abattements de zone.
- La gratuité des frais de scolarité obligatoire.
- L'accueil de tous les enfants en classe maternelle à partir de 2 ans.
- Le renforcement des pouvoirs et des moyens des communes et des départements.
- La prise en charge par l'État des frais de fonctionnement de tous les C.E.S. et C.E.G.
- L'abaissement à 19 ans de la majorité civile et politique (droit de vote).
- La généralisation de l'intéressement, de l'actionnariat ouvrier et de la mensualisation.
- L'organisation de la participation du personnel aux responsabilités.
- La suppression progressive du travail à la chaîne.
- La défense et la promotion de l'exploitation familiale agricole, de l'artisanat et du commerce indépendant, des petites et moyennes entreprises.
- La généralisation du mi-temps pour les mères de famille.
- L'adaptation des textes pour la régulation des naissances.
- Le lancement d'un programme prioritaire de construction pour les jeunes ménages.
- La poursuite de l'orientation vers la construction de maisons individuelles et l'accession à la propriété.
- La liberté de l'enseignement.

Seule la Majorité de G. POMPIDOU peut vous garantir l'exécution loyale de ce programme.

Vous voterez en 1973 comme en 1968 contre la dictature, pour le progrès, dans l'union et le calme pour :

André DELAHAYE

Député Sortant

Docteur-Vétérinaire
Chargé de Cours
à l'Université de Caen

seul candidat investi par la majorité de G. POMPIDOU

et pour :

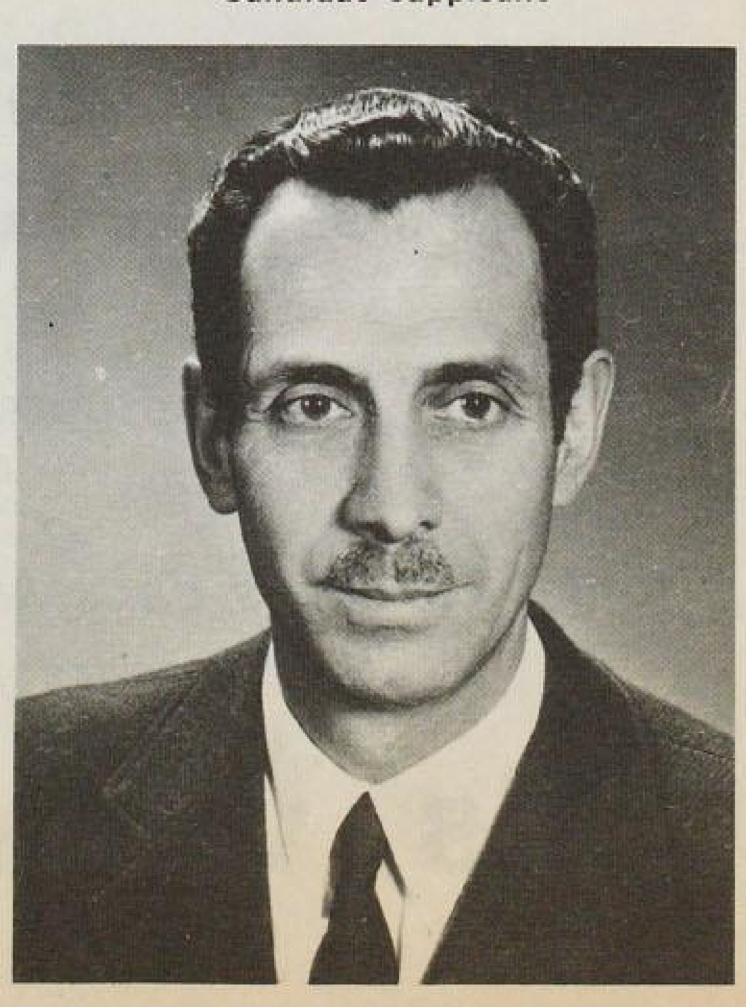
Patrick PEUCHOT

Candidat Suppléant

Maire-adjoint de La Saussaye

Membre du S.I.V.O.M.
d'Amfreville-la-Campagne
Cadre dans l'Industrie
Père de six enfants

Patrick PEUCHOT
Candidat suppléant



SOFIAC-ALLAIN - ELBEUF